

ROLLE L'ex-usine Roch-Tesa a vécu. La validation d'un plan de quartier convertira la friche industrielle en zone de logement.

De l'habitat remplacera Tesa

DANIEL GONZALEZ

daniel.gonzalez@lacote.ch

Le sort de l'ancienne friche industrielle rolloise Roch-Tesa est désormais scellé. Le plan de quartier «Sous Bellefontaine», dont elle fait partie, vient d'être validé par le canton et la commune. C'est l'épilogue d'un long feuilleton qui aura duré plus de 10 ans, à la suite du déménagement à Renens du fleuron de la mécanique de précision qu'était Tesa, anciennement Roch.

«La zone comprendra presque exclusivement de l'habitat. Quelques arcades commerciales sont prévues le long de la route de Lausanne, explique Françoise Tecon-Hebeisen, municipale en charge du dossier. Mais ce sera moins costaud que le futur quartier d'habitation Schenk au nord de la gare.» Propriétaire depuis 2007 du site de quelque 10 000 m² idéalement placé à deux pas de la plage, le groupe immobilier Bernard Nicod projette d'y construire une centaine de logements et un parking sous-terrain. «Il y aura de la location libre, des loyers à prix abordables et de la PPE. L'accès aux logements sera garanti à toutes les couches de la population. Nous ne sommes pas des obsédés du luxe», se défend Bernard Nicod. Un concours d'architecture sera lancé prochainement.

Un patrimoine conservé

Une chose est sûre, seul le bâtiment de l'ancienne usine Roch-Tesa sera maintenu. «Il nous semblait intéressant de le conserver pour des raisons à la fois historiques et architecturales», indique Françoise Tecon-Hebeisen. En mains de Bernard Nicod à l'origine, l'édifice a été cédé à la



Les anciens ateliers Roch-Tesa, aujourd'hui convertis en galerie, conserveront leur aspect extérieur et deviendront officiellement un espace culturel. Le reste de la friche disparaîtra au profit de logements essentiellement, la commune ne voulant plus d'activités artisanales sur le site. CÉLINE REUILLE

commune en échange du terrain comprenant l'ancien hangar de la voirie et situé au sud de la parcelle. L'ex-usine qui abrite aujourd'hui une galerie, conservera sa vocation culturelle, selon le vœu exprimé par la Municipalité. Une salle de conférences, voire de concerts, pourrait y être aménagée. En outre, l'arrière-cour pourrait accueillir de l'équipement public. «On pourrait imaginer y construire une auberge de jeunesse et créer ainsi des synergies avec le camping voisin», lance Françoise Tecon-Hebeisen, qui ne cache pas que cette idée n'est qu'au stade du vœu pieux. «Seule, la commune ne pourra pas réaliser cet ouvrage,

car elle n'en a pas les moyens.»

Quid de l'avenir des locataires encore présents sur le site? Aujourd'hui, ceux-ci se comptent sur les doigts d'une main. Le collectif d'artistes artTesa qui occupait les locaux de l'usine depuis sa désaffectation en 2003, tout comme la Carrosserie Nouvelle installée juste à côté, ont dû se résigner à quitter les lieux en décembre de l'année dernière. En effet, la plupart d'entre eux avaient signé une convention avec Bernard Nicod par le biais de laquelle ils s'engageaient à quitter le site. Même s'ils avaient refusé de parapher un tel accord à l'époque, les rares occupants restants savent qu'ils devront à

leur tour bientôt faire leurs bagages.

Des locataires résignés

Organisant des accrochages et des concerts de jazz dans les murs de l'ancienne usine, Bernard Conus espère secrètement que la commune songera à l'intégrer à son projet d'espace culturel. «La Municipalité connaît mes activités... Mais si je dois partir, je partirai; j'ai plein de projets en tête», clame-t-il. Le sort paraît plus compromis pour Denis Cattin, vitrier et l'un des derniers artisans de la place. «C'est logique que les choses bougent. J'attends simplement un geste de la commune, pour qu'elle me reloge

ailleurs.»

Interrogée à ce sujet, Françoise Tecon-Hebeisen évoque quelques pistes: «La plupart des anciens locataires ont pu se reloger ailleurs. Il reste par exemple des espaces vacants dans l'usine Nidecker. Les possibilités existent, même si les loyers pratiqués sur le site de Tesa semblent défier toute concurrence.» En attendant, il reste encore un peu de temps à Denis Cattin pour trouver une solution, car les pelleuses n'entreront pas en action avant des années. ○

Présentation du plan de quartier «Sous Bellefontaine». Jeudi 6 novembre à 19h. Château, salle du Conseil communal.